

PA	PA 4
PHASE	
COMPOSITION	

**SEETY**  
20 avenue de l'Europe - 31520 RAMONVILLE ST AGNE

**YANTRIS INFRA - BET VRD**  
20 avenue de l'Europe - 31520 RAMONVILLE ST AGNE

**CYRILLE DAL-COL - Architecte**  
72 route de Tournefeuille - 31270 CUGNAUX

Superficie de l'opération : 7 710 m<sup>2</sup>, répartis au sens de l'article L442 du Code de l'Urbanisme :  
- espaces privatifs : 6 590 m<sup>2</sup>  
- espaces collectifs : 1 120 m<sup>2</sup>

- Limite d'opération
  - Courbe de niveau maîtresse terrain naturel (mNGF)
  - Courbe de niveau secondaire terrain naturel (mNGF)
  - Chaussée partagée en enrobés
  - Cheminement piéton matérialisé sur la chaussée partagée
  - Aire de présentation OM en béton balayé
  - Espaces verts communs engazonnés et composés de massif
  - Arbres à planter
  - Noues d'infiltration des petites pluies EP (cloisonnées)
  - Point nivellement projet
  - Pente en long projet
- Règles d'implantation des constructions :**
- Report selon article UC-6 du règlement PLU : implantation à au moins 10.00m de l'axe de la voie
  - Zone de constructibilité
  - Alignement imposé pour tout ou partie à 10.00m de l'axe de la plateforme de voirie
  - Mitoyenneté imposée pour tout ou partie
  - Alignement faîtage

Les limites d'opérations sont établies d'après les éléments connus (bornes, archives) et les éléments visuels sur le terrain. La définition des limites de propriété ne pourra être établie qu'après bornage contradictoire (art.646 du Code Civil).  
Le cadastre est représenté à titre indicatif : sa précision ne vaut pas comme support topographique.

**PROFIL EN TRAVERS TYPE**  
Ech. : 1 / 75

